



# SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION EN TRANSITIONS

ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF AUPRÈS DES JEUNES

Août 2023

ANIMATION | Conférence



# Saint-Brieuc Armor Agglomération en transitions : enjeux et perspectives pour un territoire attractif auprès des jeunes

L'objet de cette intervention auprès des élu-es à la jeunesse des communes de l'agglomération de Saint-Brieuc est d'évoquer les conséquences des transitions, notamment démographiques, que l'Adeupa a présentées dans L'Ouest breton en transitions enjeux et perspectives, ouvrage réalisé par l'ensemble de l'équipe en 2020 à destination des élus à l'occasion du début d'un nouveau mandat.

Dans le cadre de cette intervention sont évoquées des pistes d'action publique à mettre en œuvre à destination de la jeunesse dont on sait qu'elle sera moins nombreuse dans les trente années à venir. Jeunesse qu'il faudra retenir, à laquelle il faudra donner envie de rester vivre dans le territoire, ou qu'il faudra attirer pour qu'elle vienne ou revienne s'y installer.

En premier lieu, il est proposé de chercher à définir la jeunesse, ses besoins aujourd'hui, ce qui la caractérise. Dans la

première partie intitulée « Au présent : la jeunesse n'est qu'un mot, la jeunesse se rallonge », il sera rappelé que la jeunesse est une période de la vie aux contours difficilement délimitables. Si des limites d'âge sont fixées, c'est bien souvent pour définir un cadre d'action, mais ces limites ne correspondent à aucune réalité. Cependant malgré des limites d'âge floues, malgré le fait également que la jeunesse ne constitue pas une entité sociale homogène, la jeunesse constitue une étape de la vie par laquelle tous les individus passent entre l'enfance et l'âge adulte. Afin que cette étape soit la moins douloureuse possible, les jeunes ont des besoins auxquels les pouvoirs publics peuvent apporter une réponse.

Ensuite, la seconde partie « Projections : la jeunesse moins nombreuse » reviendra sur les projections démographiques Omphale réalisées par l'Insee qui prévoient qu'à

l'horizon 2050, même avec des scénarios bien tranchés, les tendances de fond en Bretagne seraient les suivantes : l'Ouest breton serait en quête de jeunes, la croissance démographique se concentrerait à l'est de la Bretagne et parmi les 9 territoires qui verraient les 20-64 ans diminuer en nombre, 8 seraient à l'ouest.

Enfin, dans une dernière partie intitulée « Prospective : la vie rêvée des jeunes en 2040 », sera raconté un récit prospectif sur la vie rêvée des jeunes en 2040, construit à partir de l'exercice prospectif mené avec les agences de Lorient et de Quimper et un petit groupe « d'experts », dans le cadre de la rencontre nationale des agences d'urbanisme qui s'est déroulée à Brest les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2020. Ce récit pourra servir de base pour préparer l'avenir, pour que les jeunes habitants dans le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération y soient heureux et aient envie d'y vivre.



Source : Adobe stock

Les données exploitées dans le cadre de cette intervention sont issues de l'Insee (données du recensement de la population) et de travaux du Credoc et de l'Injep. En particulier : le baromètre DJEPVA (direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) sur la jeunesse en 2020.

Baromètre réalisé dans le contexte de la crise auprès des 18-30 ans entre le 31 janvier et le 29 mars 2020 (3% des questionnaires remplis pendant le 1<sup>er</sup> confinement) enrichi de sources complémentaires et les chiffres clés de la jeunesse 2021 de l'Injep.

# La jeunesse n'est qu'un mot, la jeunesse se rallonge

Pierre Bourdieu disait à l'occasion d'une interview en 1978 que « *La jeunesse n'est qu'un mot* ». Dans cet entretien il commençait par demander « Où finit la jeunesse ? Où commence la vieillesse ? » Puis il expliquait qu'on est toujours le jeune ou le vieux de quelqu'un et que la jeunesse est difficilement définissable par un critère absolu d'âge.

Dans le cadre des politiques publiques, les limites d'âge ont vocation à poster le cadre d'action des politiques publiques, mais ne font pas consensus :

- 12-18 ans : Ministère de la Jeunesse et des Sports
- 16-25 ans : Missions locales
- 15-24 ans : Données statistiques Insee
- 15-29 ans : Ouvrage Insee sur « les jeunes » (le seuil des 24 ans paraît dépassé pour rendre compte de la réalité sociale actuelle)
- 12-27 ans : SNCF
- 16-30 ans : FJT
- 18-30 ans : Credoc
- À Saint-Brieuc, les 13-30 ans

La jeunesse constitue une phase de la vie intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, marquée par un accès progressif à l'autonomie. Mais aux questions « À quel âge s'achève l'enfance et commence la jeunesse ? Quand quitte-t-on la jeunesse pour le monde des adultes ? », nous sommes bien en difficulté pour répondre. Les planchers et plafonds de la jeunesse sont difficilement définissables, ils évoluent avec la société.

Un certain nombre d'étapes, décorrélées les unes des autres, conduisent vers le statut d'adulte :

- La fin des études initiales
- L'obtention d'un emploi stable
- Le départ du domicile parental
- L'installation en couple
- La naissance du premier enfant

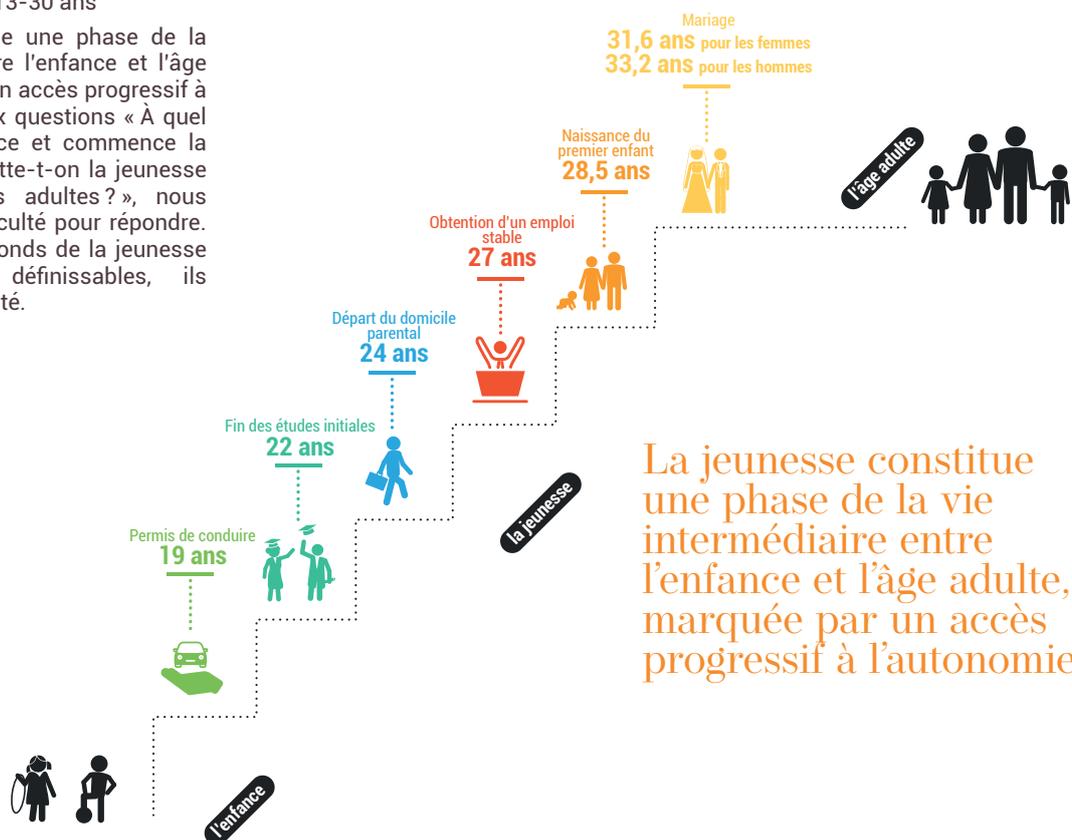
Mais dire que franchir tous ces seuils conduit à l'âge adulte est discutable : une partie des adultes n'a pas d'enfants et n'en a pas moins quitté la jeunesse, une autre ne sera jamais en couple, certains continuent de vivre toute leur vie chez leurs parents, etc. Des individus qui ne dépendent plus de l'aide parentale, ont un emploi stable, un logement, sont en couple, etc. continuent d'être définis comme jeunes parce qu'ils ont 22 ou 23 ans. Ils sont alors la cible des enquêtes sur la jeunesse du Credoc parce qu'ils ont entre 18 et 30 ans, bénéficieraient de la carte jeune SNCF...

Ces étapes par ailleurs ne sont pas figées. Elles sont franchies de plus en plus tard et étirent la jeunesse du fait notamment de l'allongement du temps des études et de la dégradation du marché du travail :

- L'âge moyen de la sortie du système éducatif est de 22 ans (11 ans et demi il y a 100 ans).
- L'âge moyen du premier emploi stable est passé de 20 ans en 1975 à 27 ans aujourd'hui (CESER).
- L'âge du 1er enfant pour les femmes est de 28,5 ans, il était de 24,2 ans il y a 50 ans.

La jeunesse ne constitue donc pas une catégorie de la population clairement définissable.

## La jeunesse se prolonge : Âge moyen de franchissement des étapes



La jeunesse constitue une phase de la vie intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, marquée par un accès progressif à l'autonomie.

# La jeunesse, un groupe social hétérogène

Les jeunes sont « loin d'être tous logés à la même enseigne », Baudelot et Establot (2007). Ils ne constituent pas un groupe social homogène.

Leur milieu social d'origine est déterminant dans leur parcours. À titre d'exemple, les filles et fils d'employés d'ouvriers ont en moyenne des scolarités plus courtes et mettent plus de temps pour trouver un emploi stable que les enfants de cadres qui restent plus longtemps sur les bancs de l'école et trouvent du travail plus rapidement.

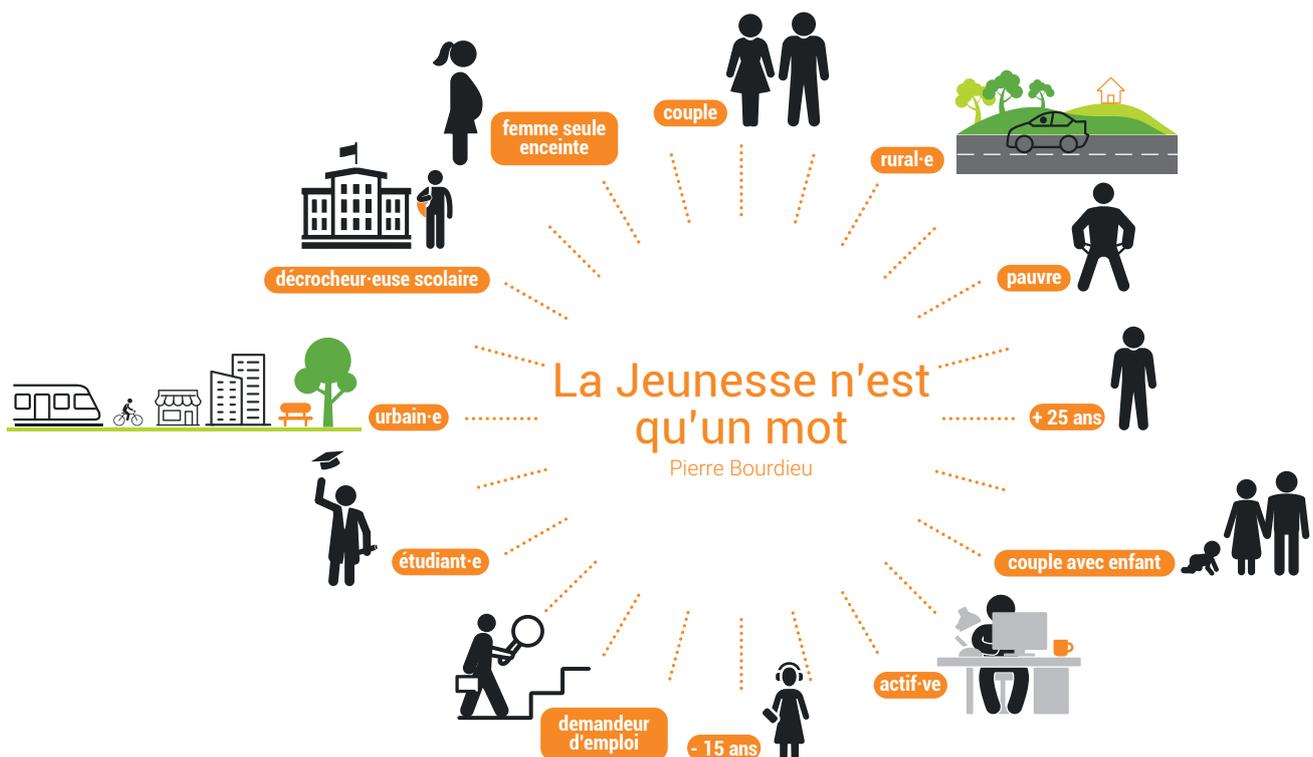
Leur statut socioprofessionnel les distingue. Entre ceux qui exercent un emploi, sont au chômage (15,3 % des 15-29 ans), étudient ou ne sont ni à l'école, ni dans la vie active ou encore ceux qui cumulent emploi et étude (13,8 % des 15-29 ans selon le baromètre DJEPVA), deux sous-populations de jeunes se distinguent : d'un côté, les optimistes, les engagés bénévolement, ceux qui sont sensibilisés à l'environnement, mobiles pour leurs études et en attente d'un

accompagnement des pouvoirs publics (53 % des jeunes); d'un autre côté, les pessimistes, ceux qui ont le sentiment que leur avis compte peu, qui sont résignés à l'égard des pouvoirs publics, qui n'ont pas d'espace mental pour se consacrer à des causes leur tenant à cœur tant leurs inquiétudes sont grandes (37 %). L'état d'esprit, tout comme la confiance en l'avenir ou le niveau de satisfaction à l'égard de la vie, est intimement lié à la situation d'activité. Les jeunes au chômage se déclarent pessimistes, perdus et tristes. Les jeunes sans diplôme ont le sentiment que leur avis ne compte pas.

Le genre est évidemment aussi une variable discriminante entre les jeunes. Le marché du travail est plus défavorable aux jeunes femmes quel que soit leur niveau d'étude. L'enquête du Credoc indique que les jeunes femmes ont un état d'esprit plus négatif que les jeunes hommes. En cause, leur charge mentale. Elles s'inquiètent de risques multiples (maladies, agressions, chômage, accidents, guerre, etc.) davantage qu'eux. Elles sont aussi plus

vulnérables qu'eux : 21,2 % des jeunes femmes de 14-29 ans déclarent se sentir souvent ou parfois en insécurité contre 7,9 % des jeunes hommes. 5,5 % des jeunes femmes de 20-34 ans ont été victimes d'au moins un fait de viol, tentative de viol ou autres agressions sexuelles au cours des 12 derniers mois.

Les jeunes se distinguent également en fonction de leur territoire d'appartenance. Entre les jeunes ruraux et jeunes urbains, une dualisation persiste. De manière générale les jeunes ruraux se sentent moins bien considérés que ceux de la ville, moins visibles. Chez certains jeunes ruraux persiste un sentiment d'infériorité ou de déclassement entretenu par les médias. Mais cette opposition rural/urbain est surannée. Les chercheurs aujourd'hui s'accordent pour dire que les jeunes ruraux et les jeunes urbains partagent de très nombreuses pratiques et valeurs culturelles. La vision du monde, selon laquelle il existerait de nombreuses différences culturelles entre jeunes ruraux et urbains, apparaît infondée au





Source : olly - Adobe stock

travers des diverses études récentes. Et surtout, le rural n'est pas le contraire de l'urbain. Les liens à la ville sont multiples, les frontières sont poreuses et les interactions constantes et complexes. En fait, on observe des différences entre les jeunes ruraux et urbains, mais finalement l'appartenance sociale est une variable bien plus déterminante dans les pratiques, les comportements, les modes de vie que l'appartenance territoriale. L'espace rural comme ailleurs est un espace inégalitaire avec des réalités très variables localement.

De l'école à l'emploi, la santé, les loisirs, les logements, les jeunes des milieux défavorisés connaissent les mêmes inégalités que toutes les personnes issues des mêmes milieux. Les jeunes ressemblent à ceux de leur milieu social d'appartenance plus qu'à leurs pairs du même âge, d'un autre milieu.

Dans le cadre d'une politique jeunesse il y a donc un enjeu à agir contre les inégalités, contre les exclusions. Agir contre les inégalités, contre les exclusions à l'échelle d'un territoire, c'est agir d'une certaine manière en faveur de la jeunesse.

Mais une politique jeunesse ne peut se réduire à la lutte contre les inégalités et les exclusions. Bien que les jeunes ne constituent pas un groupe social homogène, ils partagent le fait d'être inscrits dans le même processus avec des besoins similaires.

**Les jeunes ressemblent à ceux de leur milieu social d'appartenance plus qu'à leurs pairs du même âge, d'un autre milieu.**

# La jeunesse, un processus et non pas un état

La jeunesse n'est pas un état, bien qu'elle soit souvent définie comme tel. C'est un processus, un véritable travail, une épreuve psychologique, consistant à élaborer une identité personnelle et à cheminer vers l'autonomie. Tous les jeunes ont en commun cela : ils sont dans un processus de construction de leur identité. C'est un chantier long, un processus complexe et difficile, souvent douloureux.

L'enjeu pour la société (parents, institutions, pouvoirs publics, etc.) est de permettre aux jeunes de se construire une identité positive consistant à les aider à :

- Acquérir un sentiment de confiance en soi et en les autres, pour cela ils ont besoin de sécurité.
- Pouvoir affirmer sa subjectivité, se définir par ce qu'on veut, librement, pour cela les jeunes ont besoin de pouvoir faire des choix, de pouvoir conduire et non pas subir leur « destin ».
- Pouvoir se projeter positivement, donner un sens à leur orientation et leurs investissements, pour cela ils ont besoin de pouvoir acquérir les savoir-faire et savoir-être requis pour l'adulte qu'ils veulent devenir.

La jeunesse doit pouvoir être une expérience faite de tâtonnements, d'expérimentations et d'adaptation aux exigences du monde social.

Le cheminement vers l'autonomie se réalise par une distanciation vis-à-vis de la famille, et la protection au sein d'un groupe de pairs.

La jeunesse doit pouvoir être une expérience faite de tâtonnements, d'expérimentations et d'adaptation aux exigences du monde social.

Parfois, le travail de construction identitaire peut échouer, parce que ;

- le groupe de pairs va occuper tout l'espace, par exemple en menant jusqu'à la radicalisation des conduites, le raidissement idéologique, des conduites d'autodestruction ;
- les promesses sociétales ne correspondent pas à la réalité (écarts entre les aspirations et l'ascenseur social, décalage entre l'idéal de la méritocratie et la réalité, etc.) ;
- les aspirations personnelles et les orientations stratégiques (scolaires et professionnelles) ne convergent pas ;
- etc.

Si les jeunes ont tous cela en commun, ils partagent également le fait d'être plus sensibles à la conjoncture du marché du travail, et plus exposés au renchérissement du coût du logement. Pour tous, le diplôme constitue le passeport indispensable pour accéder à un certain niveau socioprofessionnel et l'écart se creuse entre les jeunes qui le possèdent et ceux qui en sont dépourvus. Ceux-ci (8,8 % des 18-24 ans n'ont aucun diplôme ou le brevet seulement et 10,1 % des hommes, 7,5 % des femmes) sont soumis à des risques de marginalisation sociale et professionnelle.

Les jeunes se déclarent plutôt en bonne santé : 42,1 % « bon » et 46,9 % « très bon ». Les suicides constituent néanmoins 15,2 % des décès des 15-24 ans et sont la 2<sup>e</sup> cause de mortalité après les accidents de la route.

Ils maîtrisent les ressources et moyens électroniques, achètent en ligne (80 % des 15 - 29 ans ont effectué au moins un achat en ligne au cours des 12 derniers mois, 64 % de la population de plus de 15 ans). Ceux qui souffrent d'illectronisme sont devenus très minoritaires (2,1 % des 15-29 ans se déclarent incapables d'utiliser des ressources et des moyens électroniques).

Les jeunes se caractérisent également par la défiance généralisée à l'égard des institutions politiques et plus particulièrement des personnes politiques. La moitié des jeunes (études Cevipof 2018) pense que les élus et les dirigeants politiques sont corrompus. Cela est valable pour toutes les catégories sociales de jeunes. Cette défiance résulte de l'absence

de performance, c'est-à-dire quand les élus rencontrent des difficultés à résoudre des problèmes qu'ils s'étaient engagés à traiter. Le paradoxe étant que moins il y a de performance, plus il y a des exigences d'où la frustration et la défiance. Les jeunes sont relativement plus prudents quant à l'impact de la participation. Deux sur trois estiment qu'une plus grande participation améliorerait le fonctionnement du pays, c'est trois sur quatre pour les plus des 30 ans.

Les jeunes ont aussi en commun une forte préoccupation par rapport à l'environnement. Plus de 9 jeunes sur 10 déclarent agir au quotidien pour limiter leur impact sur l'environnement :

- tri des déchets (63 %),
- consommation d'eau et d'électricité (34 %),
- modes de déplacements (44 % contre 18 % de l'ensemble de la population) : 21 % des jeunes français qui ont une voiture privilégient les transports en commun (11 % de l'ensemble des automobilistes) ; 65 % des 18-24 ans ont le permis de conduire mais ils sont de moins en moins motorisés et cela est une tendance lourde,
- pratiques alimentaires, consommation, etc.

Ces différents éléments s'observent toutes catégories sociales confondues, si ce n'est que les jeunes femmes sont plus actives que les jeunes hommes et si ce n'est sur les pratiques alimentaires pour lesquelles l'appartenance socioprofessionnelle est déterminante.

89 % des jeunes se déclarent inquiets sur les pratiques environnementales. 71 % pensent qu'il n'est pas trop tard pour mettre en œuvre des solutions. Seuls 40 % des jeunes trouvent que l'action des pouvoirs publics est efficace en la matière, et ce quelle que soit la taille de l'unité urbaine. Ils se déclarent majoritairement opposés au fait de privilégier l'économie sur l'environnement (72 % pensent que la croissance économique ne doit pas être une priorité si cela a un impact sur l'environnement).

14 % des 18-30 ans déclarent adhérer à une association de défense de l'environnement. Ils n'étaient que 5 %



Source : anatolycherkas - Adobe stock

en 2017. 75 % se disent plutôt prêts à effectuer des changements importants dans leurs modes de vie pour protéger l'environnement, à condition que les changements soient partagés (36 %) et à condition de compensations (plus de temps libre, plus de solidarité (17 %).

Enfin, les jeunes ont également en commun le fait de constituer un groupe social vulnérable. Ils sont souvent la variable d'ajustement sur le marché de l'emploi.

La crise sanitaire et le confinement ont montré combien ils sont vulnérables : retour au domicile parental, diminution des revenus (39 % d'entre eux ont eu une perte de revenus pendant le 1<sup>er</sup> confinement), difficultés à payer les loyers et aussi sentiment d'isolement (30 % déclarent se sentir seuls contre 15 % en 2017, 41 % signalent un problème de dépression, de fatigue, d'ennui). 18 % des 18-24 ans étaient confinés dans un espace inférieur à 30 m<sup>2</sup> (5 % des Français).

Cette crise est venue casser l'optimisme de début 2020 des 18-30 ans. En effet, après des années noires liées aux attentats, à la crise sociale révélée par le mouvement des gilets jaunes et le manque d'action en matière de changement climatique, les jeunes interrogés par le Credoc déclaraient avoir confiance en l'avenir (66 %), être dans un état d'esprit positif (53 %). En

trois mois, le niveau de bonheur déclaré des jeunes a plongé de 5 points (62 % se déclaraient heureux en janvier 2020, 57 % en avril 2020).

Par conséquent, l'action publique à destination spécifiquement des jeunes devrait consister à :

- les **sécuriser** (45 % des 18-24 ans éprouvent un sentiment d'incertitude face à l'avenir professionnel lié au confinement et à la pandémie) ;
- les **accompagner** dans leurs **besoins d'expérimentation** ;
- les **aider à s'adapter**.

# Les jeunes moins nombreux

Saint-Brieuc Armor Agglomération compte 151 937 habitants. Parmi eux, on dénombre 26 823 enfants de moins de 14 ans (17,65 %) et 23 715 jeunes de 15-29 ans (15,60 % de la population).

De manière générale, la démographie de Saint-Brieuc Armor Agglomération est croissante. Le territoire a connu une augmentation de sa population entre 1975 et 2018 de +23,3 % avec une première période de croissance suivant la dynamique régionale jusqu'à la fin des années 1990 ; puis une croissance forte entre 1999 et 2008 cependant inférieure à la dynamique régionale ; suivi d'un ralentissement entre 2008 et 2013 ; et enfin un tassement démographique entre 2013 et 2018 où l'agglomération se trouve en situation de décrochage par rapport à la croissance démographique forte observée au niveau régional. L'augmentation de la population entre les deux derniers recensements est portée par un solde migratoire positif avec une diminution de la population dans les trois communes les plus peuplées.

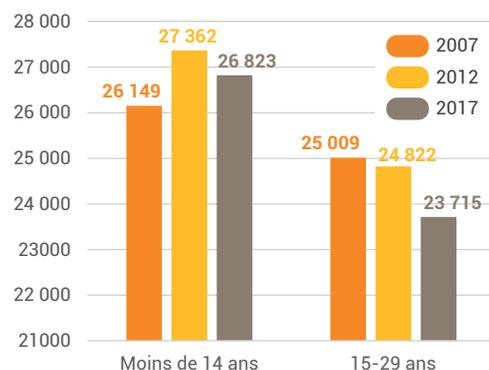
Dans ce contexte de dynamique moindre, on peut observer que la population « jeune » (les 15-29 ans) diminue. Elle diminue alors que la population des moins de 14 ans a augmenté et également alors que le nombre d'étudiants a significativement augmenté ces cinq dernières années (+26,4 %) du fait de l'ouverture de formations de niveau maîtrise autour des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation à l'ESPE Bretagne, ainsi qu'au développement de l'offre universitaire dans son ensemble. À noter également l'école des Beaux-Arts qui compte environ 30 étudiants depuis 2011. Ce sont donc des jeunes bacheliers qui partent ou de jeunes actifs.

Par ailleurs, dans l'agglomération, l'indice de jeunesse témoigne de la prédominance déjà, de la population âgée. Il est de 0,82 personne de moins de 20 ans pour une personne de plus de 60 ans (0,85 en Bretagne), avec des disparités importantes entre les communes de l'agglomération (0,26 à Saint-Quay-Portrieux, 1,48 à Plaine-Haute) et une sous-représentation notable sur le littoral.

Dans ces territoires, dans un contexte où les jeunes accordent beaucoup d'importance à la possibilité de mieux articuler les activités professionnelles et de loisirs, le développement d'une offre récréative, un aménagement de l'espace qui favoriserait la pratique d'activités de loisirs autour de l'espace de travail sont des pistes en faveur de l'attractivité du territoire et de la qualité de vie.

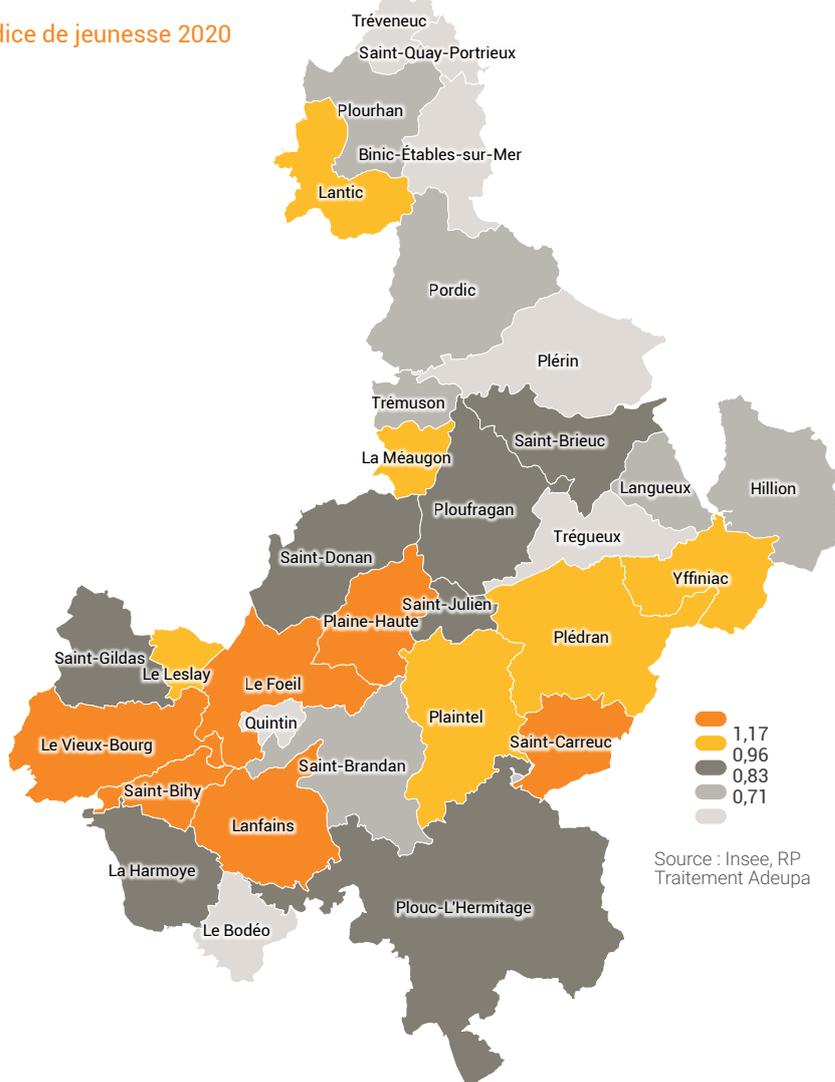
Quand le territoire est attractif et plébiscité pour sa qualité de vie, il présente un intérêt pour tous, le coût de l'immobilier peut alors flamber. L'un des enjeux consiste à s'assurer que les logements restent accessibles pour les jeunes.

Évolution du nombre d'enfants et de jeunes à SBAA



Source : ?

Indice de jeunesse 2020



Source : Insee, RP  
Traitement Adeupa

Les projections démographiques de l'Insee indiquent que Saint-Brieuc Armor Agglomération compterait 156 350 habitants en 2040. Soit 5 000 habitants de plus qu'aujourd'hui. Le territoire perdrait 1 200 jeunes de moins de 20 ans (-3 %) et 1 900 actifs de 20 à 64 ans (-2 %) alors qu'il devrait gagner 12 300 séniors de plus de 65 ans (+36 %).

L'augmentation du nombre de séniors, et en particulier du nombre de plus de 85 ans, est une tendance lourde et, à l'inverse, la population en âge de travailler va diminuer quelques soient les scénarios envisagés.

Ces projections ne sont pas des prévisions, il est donc possible de les infléchir. Mais ces projections font ressortir plusieurs défis pour l'agglomération et des actions peuvent être mises en œuvre pour retenir les jeunes qui ont grandi dans le territoire et pour le rendre attractif pour d'autres venant d'ailleurs.

La donnée la plus importante de ces projections reste le vieillissement de la population et non pas la perte du nombre de jeunes et de jeunes actifs qui mérite d'être nuancée. En effet, entre 2007 et 2017, l'agglomération a perdu 1 300 jeunes, l'équivalent des projections.

Par contre, la perte d'actifs, dans le contexte de vieillissement de la population est préoccupante car la baisse de la population en âge de travailler va accroître les difficultés à recruter dans les structures d'aide à la personne alors même que les tensions sont déjà fortes et que les besoins vont s'accroître. Difficultés qui seront identiques dans les secteurs peu valorisés tels que l'agriculture, le BTP, les transports, etc.

Revaloriser ces métiers en reconnaissant davantage leur utilité économique et sociale constitue donc un enjeu (comme l'a montré le Covid).

La présence de structures de formation est un autre enjeu de premier plan. La capacité à recruter est fortement liée à la qualité de l'appareil de formation et à sa proximité des entreprises.

Offrir des services à proximité des entreprises pour leur permettre d'accéder à une main-d'œuvre qualifiée qui peut se loger, avoir des loisirs, faire garder ses enfants, etc. représente un autre enjeu pour l'attractivité du territoire.

Le risque « gérontocratique » mérite également d'être prévenu. Il ne s'agit pas ici de discuter des caractéristiques

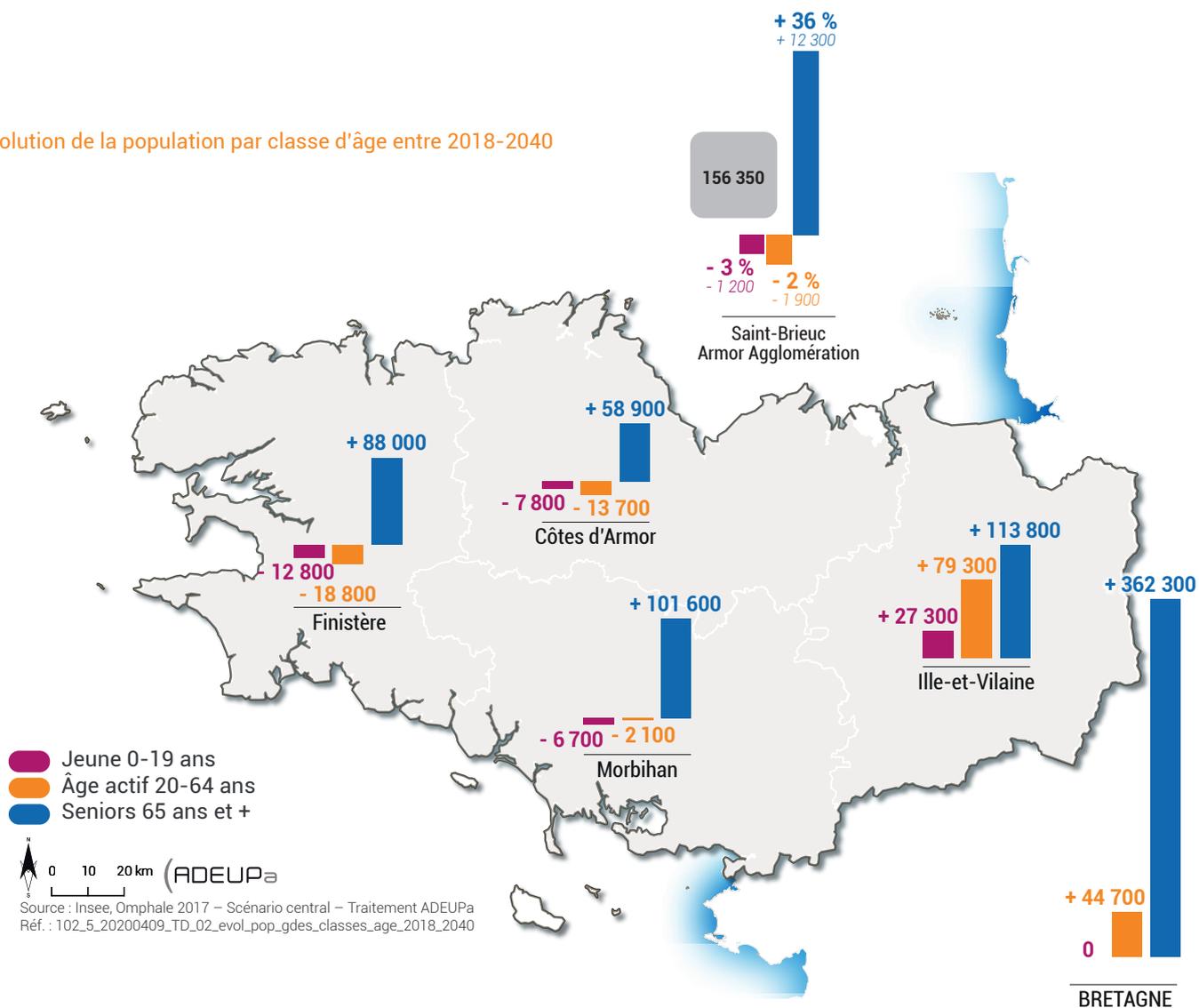
sociologiques des élu·es mais d'alerter sur des décisions politiques qui pourraient être adoptées au regard de la population la plus nombreuse, celle qui vote massivement. Par exemple, ne pas autoriser l'ouverture des bars au-delà de 22 heures pour qu'il n'y ait pas de bruit dans la ville, privilégier un terrain de pétanque à la création d'un skate-park, etc. Encourager la solidarité intergénérationnelle est à ce titre une piste plus stimulante.

**Des actions peuvent être mises en œuvre pour retenir les jeunes qui ont grandi dans le territoire et pour le rendre attractif pour d'autres venant d'ailleurs.**



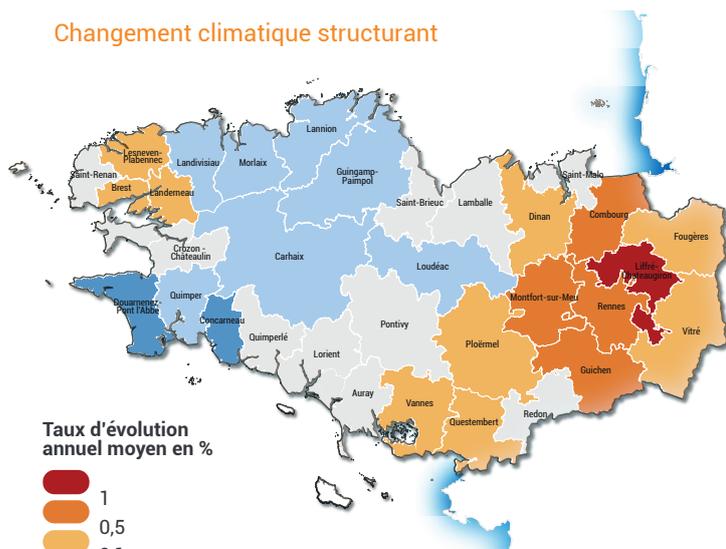
Source : KOTO - Adobe stock

### Évolution de la population par classe d'âge entre 2018-2040

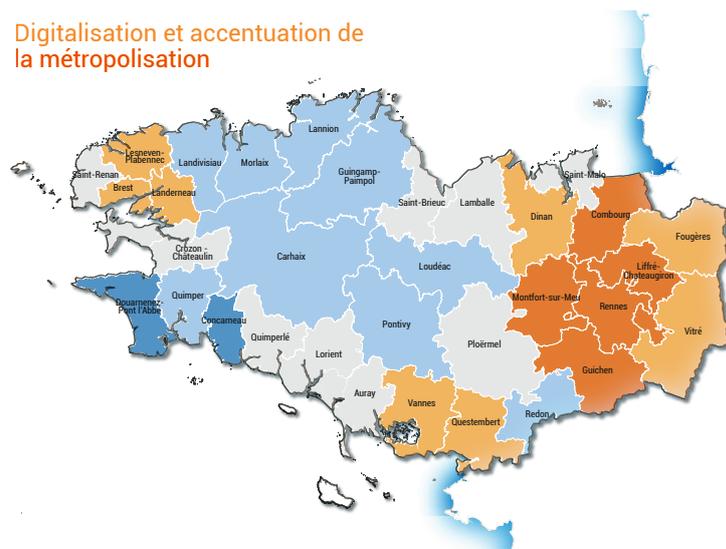


### ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES 20-64 ANS ENTRE 2018 ET 2040 SELON QUATRE SCÉNARIOS

#### Changement climatique structurant



#### Digitalisation et accentuation de la métropolisation



Source : Insee, Omphale 2017 – Insee Analyses Bretagne n° 90  
 Réf. : 102\_5\_20200327\_TD\_01\_croissance\_travail\_Est\_bzh

## QUATRE SCÉNARIOS PROSPECTIFS À L'HORIZON 2040

Quatre scénarios prospectifs élaborés par les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne ont été analysés. Ils reposent sur les hypothèses de fécondité et de mortalité du scénario central du modèle Omphale de l'Insee, mais diffèrent par leurs hypothèses migratoires qui traduisent des environnements économiques spécifiques.

**Le scénario 1**, intitulé « Changement climatique structurant », traduit un modèle de développement alternatif, avec une agriculture et une industrie qui se réorientent et une régulation urbaine renforcée. Ce modèle émerge en Bretagne en réponse aux effets du changement climatique.

**Le scénario 2**, « Digitalisation et accentuation de la métropolisation », fait suite à un déclin de l'emploi dans l'industrie traditionnelle et agroalimentaire (concurrence internationale, renchérissement des

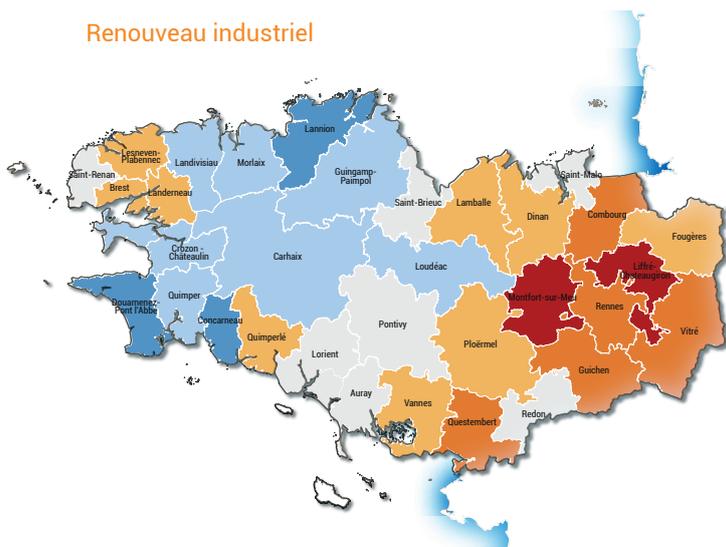
matières premières). L'économie se numérise et de nouveaux modes de travail se développent.

Parallèlement, les métropoles bretonnes accroissent leur rayonnement, en se renforçant dans les domaines de la recherche et du tertiaire supérieur.

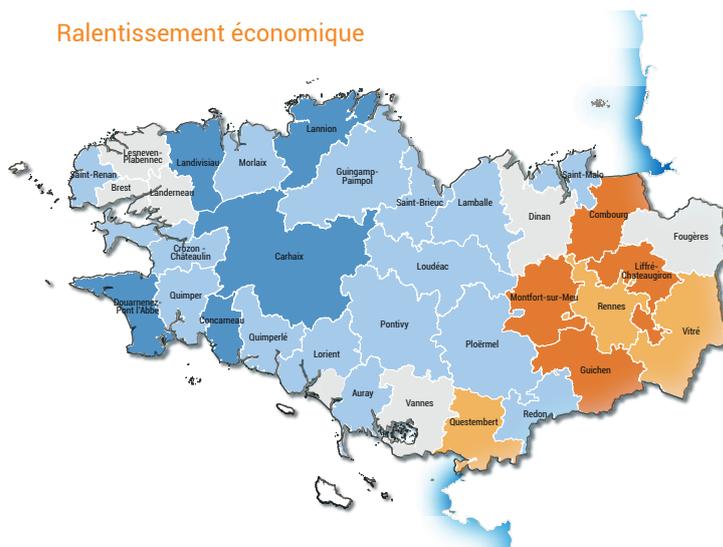
Dans **le scénario 3**, « Nouveau industriel », la région présente une offre territoriale organisée autour de villes intermédiaires. Le tissu industriel breton se renforce grâce à ses pôles déjà existants dans lesquels se développent la recherche et l'innovation ainsi que les universités.

Dans **le scénario 4**, « Ralentissement économique », la Bretagne subit sa situation périphérique : elle ne parvient pas à développer ses capacités d'accueil de population, ni à développer de nouvelles filières économiques. Le littoral reste attractif pour les retraités locaux ou venant d'autres régions.

Renouveau industriel



Ralentissement économique



# La vie rêvée des jeunes en 2040

Dans le cadre de la 41<sup>e</sup> rencontre des agences d'urbanisme, qui s'est tenue les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2020, sur le thème « Explorons nos futurs (heureux) », un groupe a réalisé un travail de prospective à l'initiative de la Fnau (Fédération nationale des agences d'urbanisme) et de l'Adeupa sur « la vie rêvée des jeunes actifs en 2040 ».

Ce groupe s'est posé les questions suivantes : Comment les enfants de 2020 vivront-ils en 2040 ? Que feront-ils ? Accompagneront-ils les changements souhaités par beaucoup ou subiront-ils le monde qu'on leur livre ?

Dès le départ, le travail prospectif a été abordé sous quatre angles :

- la place du travail dans la vie ;
- la formation initiale et continue ;
- la façon de se déplacer, les mobilités, notamment numériques ;
- et enfin le lien au territoire sous l'angle de l'équilibre entre la vie professionnelle et personnelle.

Suite au débat engagé lors de l'atelier prospectif, cinq axes pour des jeunes heureux en 2040 ont émergé :

- la prise en compte de la volonté d'épanouissement personnel et l'individualisation des parcours ;
- l'intégration par tous (entreprises, citoyens, organisations, élus...) de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale ;
- une orientation des politiques publiques et d'aménagement du territoire vers la proximité ;
- une omniprésence du numérique et la montée en puissance de l'intelligence artificielle ;
- une collaboration renforcée entre le monde de l'entreprise, celui de la formation et les actifs.

Trois éléments fondamentaux correspondant à la vie des jeunes dans vingt ans ont été identifiés :

- une nouvelle ère du travail ;
- un monde numérique et digital ;
- un territoire de vie réinvesti.

## Une nouvelle ère du travail

Il est faux de croire que les « jeunes » ne veulent plus travailler. Ils ont des attentes multiples. Ils aspirent à une vie dans laquelle l'ensemble des champs jouent un rôle important : le travail comme les loisirs.

Ils veulent travailler différemment, être plus autonomes, que le travail ne soit pas leur première préoccupation. Cela impliquera encore plus qu'aujourd'hui une souplesse d'organisation et une adaptation aux rythmes de vie des individus. Les temps de vie et les temps de travail seront à considérer dans la relation à l'entreprise.

Déjà en 2020, certaines entreprises sont confrontées à des difficultés de recrutement, dues en partie à l'inversion de la courbe démographique, mais parfois à leur difficulté à attirer. Celles qui auront le souci de leur impact environnemental, qui utiliseront des technologies propres, qui offriront de bonnes conditions de travail, participeront à l'emploi local, etc., c'est-à-dire qui prendront pleinement la mesure de leur responsabilité sociale et environnementale, seront plus attractives. C'est déjà le cas aujourd'hui. Plusieurs exemples montrent que les entreprises intégrant sans artifice cette notion rencontrent moins de difficultés à recruter.

Les collectivités locales, inscrites dans la même logique, pourraient soutenir ces entreprises par la commande publique.

Le groupe de travail a pensé que cette nouvelle ère du travail aura été rendue possible par une (r)évolution du système scolaire. Les établissements scolaires seront plus ouverts sur leur territoire et ouverts au monde économique. Ils continueront de former les futurs citoyens, mais seront également plus qu'aujourd'hui des lieux d'expérimentations et de découverte d'une diversité de métiers essentiels et notamment de ceux qui ont du mal à recruter : l'agriculture et agroalimentaire, les soins et services aux personnes, etc. Ainsi, les jeunes actifs disposeront d'une diversité de savoirs, savoir-être et savoir-faire constituant le socle des compétences qu'ils pourront



Vidéo diffusée lors de la 41<sup>e</sup> rencontre nationale des agences d'urbanisme  
[Atelier n° 2 - Quelle sera la vie rêvée des jeunes actifs en 2040 ?](#)

valoriser ensuite, tant pour exercer une activité salariée que pour leur engagement associatif ou pour toute activité d'utilité sociale.

Par ailleurs, dans un souci d'équilibre social et de meilleure intégration de chacun dans les entreprises, une juste reconnaissance du travail réalisé serait plus systématique. Cette mesure suit en cela les principes de la RSE. En effet, il n'y aurait pas de survalorisation ou de sous valorisation du travail.

Elle aurait notamment pour objectif de permettre à chacun de disposer d'un salaire lui permettant de vivre décemment. D'ailleurs, la place dans la vie d'activités reconnues d'utilité sociale pourra constituer un moyen de vivre et être rémunérateur.

### Un monde numérique et digital

Le monde des jeunes actifs sera certainement plus connecté, plus numérique, plus dématérialisé. Cet accès immédiat et instantané à toute l'information et à toute la connaissance sera plus grand, mais également les nouvelles formes de consommation : les loisirs, la culture, les biens et les services seront accessibles intégralement en ligne, mais certainement par des réseaux plus proches qu'actuellement.

Le numérique, la robotique et l'intelligence artificielle auront modifié en profondeur de nombreux métiers ; le chirurgien sera ainsi devenu pilote de nano-robot et l'auxiliaire de vie aura un exosquelette pour l'aider dans ses tâches quotidiennes.

Le numérique développera des nouveaux métiers qui généreront de nouvelles activités, parmi lesquelles l'ingénierie des réseaux numériques. Cela aura vocation à développer des réseaux moins polluants et à l'impact environnemental limité. Le rapport du travail au numérique sera renforcé. Cela impliquera une organisation du travail repensée, ainsi qu'un rapport au temps et à l'espace redéfini, mais surtout régularisé.

En effet, les enseignements tirés du développement accéléré du télétravail, pendant les confinements de 2020, auront permis de réguler les pratiques afin de préserver la séparation vie professionnelle/vie privée, de favoriser le maintien du lien social et de la convivialité et de supprimer les inégalités d'accès. Le système scolaire aura pris sa part en

la matière, chaque jeune actif de 2040 ayant été formé au cours de sa scolarité à l'utilisation, l'entretien, la réparation des outils numériques (ordinateur, imprimantes 3D, téléphones mobiles, lunettes virtuelles, etc.). Les ressources précédemment exploitées pour tous ces appareils seront ainsi recyclées.

### Un territoire de vie réinvesti

En 2040, même si le rapport au numérique est repensé et que le développement des métiers de ce domaine se poursuit, on a imaginé un renforcement du lien à l'autre. Déjà aujourd'hui, dans le rapport au télétravail, nombre de salarié-es témoignent de leur aversion pour une solitude grandissante et expriment leur besoin de vivre ensemble. C'est dans ce même état d'esprit que les métiers, qui aujourd'hui peuvent être dévalorisés, retrouveront une plus grande place dans la vie des jeunes actifs.

Pour ce qui est des mobilités, il faut s'attendre à une déspecialisation des espaces, une porosité plus forte des espaces urbains et ruraux. Les territoires hier dépréciés retrouveront une plus grande attractivité pour l'emploi, pour vivre... Le rapport à la ville, aux périphéries urbaines et à la campagne sera modifié du fait de mobilités repensées afin de permettre une meilleure connexion entre le lointain et le proche. Le transport collectif aura pris une autre dimension à toutes les échelles, ce qui implique une réflexion amont intégrant l'ensemble des opérateurs. Cette mobilité repensée impliquera également une optimisation des déplacements. L'utilité du déplacement sera complètement intégrée.

Dans une optique de résilience des territoires, les échelles seront repensées pour correspondre aux bassins de vie des citoyennes et citoyens. L'ensemble des ressources disponibles seront mieux exploitées, impliquant des circuits courts, une agriculture de proximité et une économie de la ressource. L'économie circulaire fera partie, pour ces jeunes actifs, d'une logique de gestion des ressources dans une optique de soutenabilité de l'économie.

La vie rêvée sera aussi une vie consciente des enjeux environnementaux et économiques. Cela passe par un habitat conçu au regard des usages, et par conséquent, au regard des ressources foncières et énergétiques nécessaires. De

même, le lieu d'habitation sera conçu par et pour ses occupants. Les usages seront ainsi les principes dictant la configuration des logements.

Pour conclure, la reconnaissance et la valorisation sociale de toutes les activités seront l'un des moteurs de cette société où les différentes générations pourront être garanties des ressources nécessaires pour vivre.

**La vie rêvée des jeunes, telle qu'imaginée lors de cet atelier prospectif est ainsi heureuse dans la mesure où elle est égalitaire, elle donne des chances à chacun et elle permet un épanouissement personnel tout en jouant collectif. Cette vie rêvée est finalement liée à un fort niveau d'éducation et une prise en charge des problèmes du monde aujourd'hui pour léguer une planète vivable.**

**La vie rêvée sera aussi une vie consciente des enjeux environnementaux et économiques.**

# Récit prospectif, imaginez...

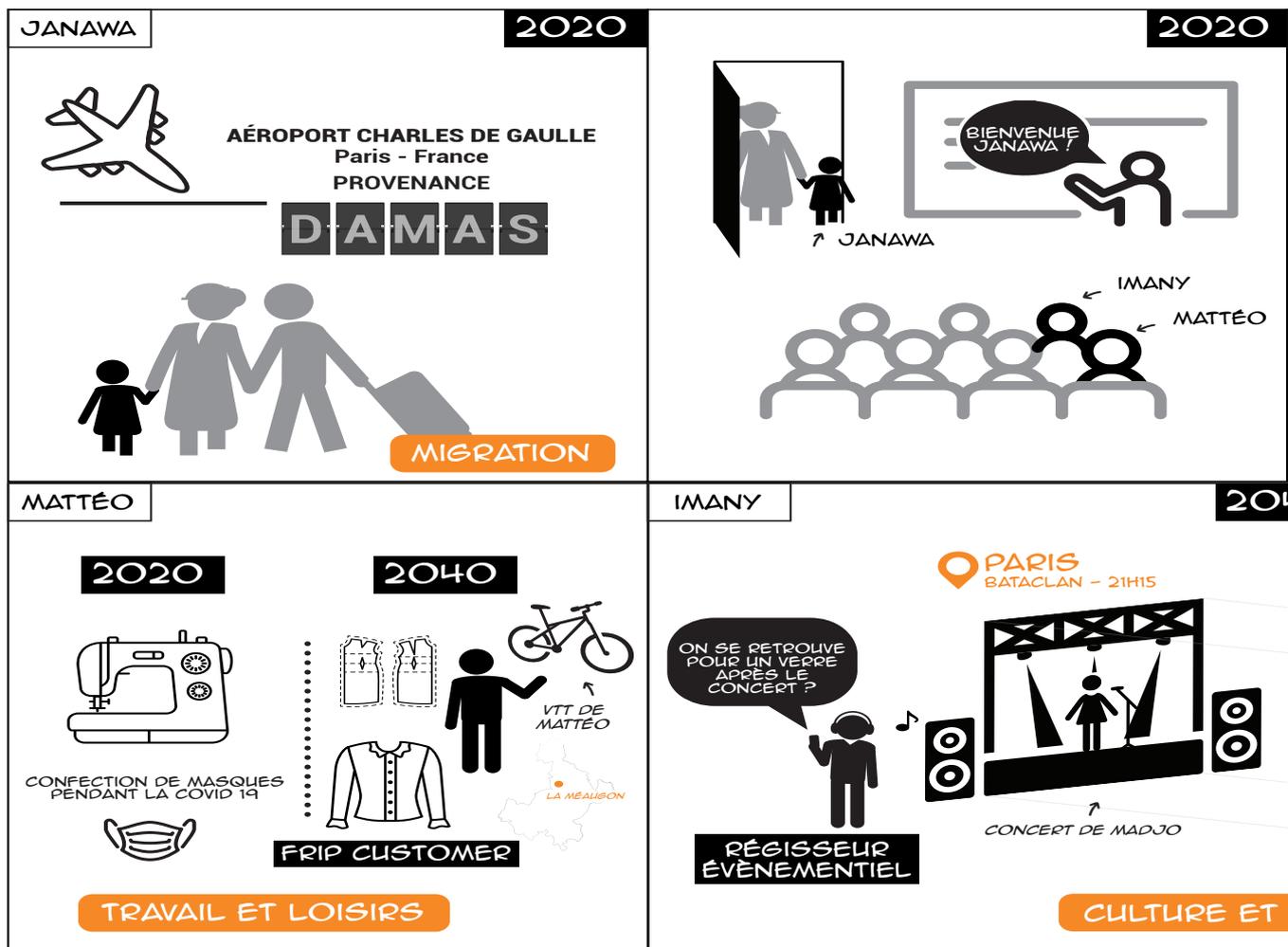
Nous sommes le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2040. Mattéo, Janawa et Imany ont 25 ans. Ces trois-là sont les meilleurs amis du monde depuis leur CP. À l'époque, Janawa venait d'arriver en France. Ses parents avaient quitté la Syrie en guerre. De nature introvertie, elle avait pu compter sur la spontanéité et la bienveillance de Mattéo et Imany qui l'avaient immédiatement accueillie et grâce à qui elle avait pu facilement s'intégrer dans cette nouvelle classe, cette nouvelle vie. Mattéo, venait d'arriver à La Méaugon où ses parents avaient choisi de s'installer après la crise de la Covid-19. Il avait passé les 5 premières années de sa vie dans la banlieue de Nantes.

Janawa est une influenceuse. Les entreprises redoutent ses posts quotidiens. Chaque jour, elle choisit une entreprise et analyse son bilan RSE. Elle touche une allocation de l'État pour réaliser ce qu'elle considère comme un engagement citoyen. Les entreprises qui n'ont pas un bon bilan payent une amende, c'est celle-ci qui contribue à financer son

allocation. Mais Janawa ne pourrait pas vivre uniquement de cette allocation. Les entreprises au mauvais bilan se font de plus en plus rares. Et c'est tant mieux.

Sinon, elle travaille dans une Maison pour personnes dépendantes (MAPD). Celles-ci sont des maisons intergénérationnelles qui ont remplacé les Ehpad immenses d'il y a 20 ans et qui hébergent 10 personnes de tous âges, dépendantes. Janawa y est soignante auxiliaire de vie. Elle prend soin moralement et physiquement des personnes de 7 à 117 ans qui y vivent ainsi que de leurs familles. Elle adore ce travail, bien rémunéré, très valorisé qu'elle exerce 3 jours par semaine (l'équivalent de 30 heures). La réduction hebdomadaire du temps de travail lui permet de réaliser ses posts.

C'est après l'une de ses nombreuses EOMP (Expérience obligatoire en milieu professionnel) qu'elle a choisi ce métier. Tous les jeunes Français, de la 6<sup>e</sup> à la terminale, réalisent ces EOMP. Ils doivent obligatoirement avoir au moins une expérience dans une exploitation agricole,



dans une entreprise d'énergie renouvelable et dans une structure de services à la personne. Ces expériences éveillent bien souvent des vocations. Quand ils passent le baccalauréat, les élèves doivent présenter leurs sept différentes expériences et choisir d'en détailler une.

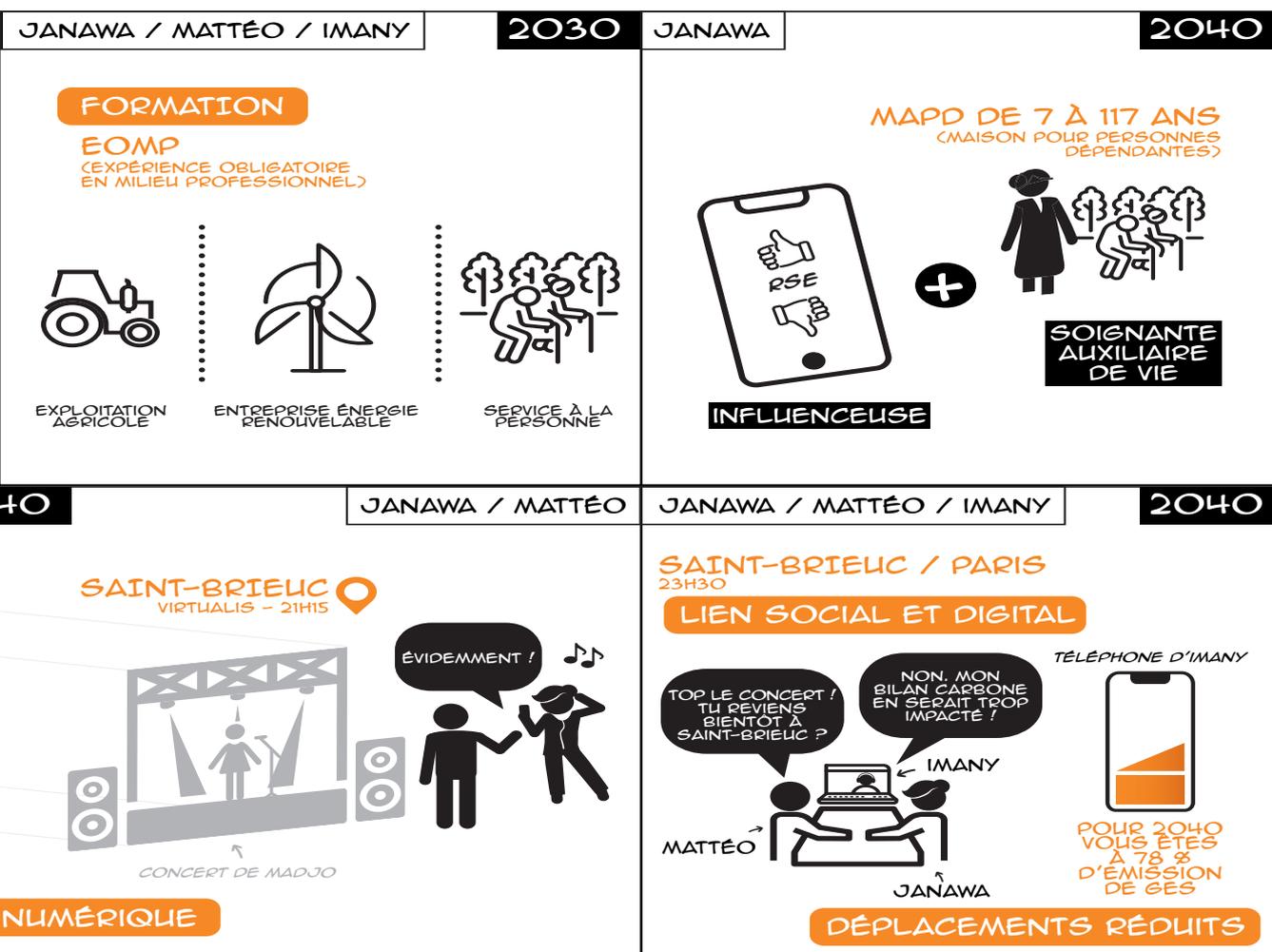
Pour Mattéo, ce n'est pas à l'occasion d'une EOMP que sa vocation est née. Elle lui vient du confinement du printemps 2020. À cette occasion, toute la famille avait contribué à la production de masques. Mattéo est devenu couturier, plus précisément frip-customer. Il donne un nouveau look à des vêtements de seconde main. La frip-fashion, est devenue très tendance depuis les années 2020. Mattéo est très fier de travailler dans l'industrie de la mode éthique et responsable. Il vit toujours avec ses parents, à La Méaugon. Travailler chez lui, lui permet de partir faire du VTT, son autre passion, tous les jours quelque soit la météo.

Ce soir, les trois amis vont se retrouver pour un concert de Madjo au Bataclan. Ils sont fans de cette chanteuse depuis toujours. En fait, il n'y a qu'Imany qui va vivre le concert

physiquement. Il est régisseur événementiel. Son métier consiste à assurer la diffusion sensorielle à distance des spectacles. Alors, à chaque fois qu'il peut, Imany en fait profiter ses amis. Eux, vont le vivre en 5D, avec un demi-millier d'autres jeunes, dans la salle de spectacle Virtualis de Saint-Brieuc où sont diffusés en direct les concerts. Ils vivent à 100 % un moment très festif comme s'ils y étaient en vrai.

Il faut dire qu'Imany ne revient pas souvent à Saint-Brieuc. Son bilan carbone en serait trop vite impacté et il ne voudrait pas, en conséquence, devoir payer des impôts supplémentaires. Imany est très heureux de pouvoir bien vivre en tant qu'intermittent du spectacle. Cela lui permet en plus de jouer de la batterie avec son groupe quasi tous les jours et d'intervenir dans une école élémentaire durant les activités périscolaires. Les enfants adorent faire des percussions avec lui. En parallèle, Imany suit une formation à distance pour pouvoir enseigner la musique dans quelques années.

Ces trois jeunes sont très heureux.



**SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION EN TRANSITIONS**  
ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR UN TERRITOIRE ATTRACTIF  
AUPRÈS DES JEUNES

**Direction de la publication**  
Yves Cléach

**Réalisation**  
Christelle Pouliquen-Calvez

**Relecture**  
Magali Can

**Maquette et mise en page**  
Timothée Douy

**Crédit photographique de couverture**  
Eugénie RAGOT - CRT Bretagne

**Contact**  
contact@adeupa-brest.fr

**Dépôt légal**  
3<sup>e</sup> trimestre 2023

**Réf**  
23-217



Intervention de Christelle Pouliquen-Calvez lors de la conférence sur Saint-Brieuc Armor Agglomération en transitions, à Saint-Brieuc le 7 avril 2021.

Cette publication s'inscrit dans la continuité de *l'Ouest breton en transitions, enjeux et perspectives*, réalisée par l'Adeupa et parue en Juillet 2020.



**AGENCE D'URBANISME DE BREST - BRETAGNE**

18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST

Tél. 02 98 33 51 71

[www.adeupa-brest.fr](http://www.adeupa-brest.fr)



LICENCE OUVERTE  
OPEN LICENCE